

Une aventure d'auberge

Autor(en): **L.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 52

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

allégresse, il est bien des douleurs que vous pouvez alléger.

Bien que l'année 1881 ait été favorable aux travaux qu'on a pu continuer dans l'arrière saison et qui ont facilité l'existence de la classe ouvrière, il ne vous sera pas moins facile de trouver près de vous mainte infortune à soulager, maint bienfait à accomplir.

Suivant la charitable coutume en usage à Lausanne, de nombreux arbres de Noël se préparent à l'intention des enfants pauvres ; que chacun leur réserve sa pite, ce sera commencer l'année par une bonne action.

Maintenant, pour vous, chers lecteurs et aimables lectrices, il ne nous reste, à cette nouvelle étape de notre existence, qu'à vous remercier de votre précieux appui et de la bienveillance que vous nous avez si constamment témoignée. Nous nous efforcerons de la mériter de plus en plus et en vous présentant à tous nos meilleurs vœux, nous nous souhaitons à nous-mêmes le bonheur de vous être agréable.

Puissions-nous, les uns et les autres, passer joyeusement ces fêtes et nous retrouver en bonne santé, dans un an, pour nous renouveler le traditionnel : *bonne année !*

S. E.

Une aventure d'auberge.

La cour criminelle du district de *** était réunie au chef-lieu, pour juger une cause dont les détails ne présentent plus aujourd'hui d'intérêt pour nos lecteurs. — Comme toujours, une foule énorme de curieux était accourue des alentours, pour assister aux débats. De plus, c'était jour de foire ; aussi toutes les auberges, même celle où MM. les juges logeaient, étaient-elles envahies.

Hors donc, à la suite d'une laborieuse séance, et après avoir bien soupé, MM. les juges visitèrent la cave de leur hôte et y vidèrent maintes bouteilles, comme de simples mortels. Aussi lorsque l'heure de la retraite sonna, Bacchus avait alourdi leurs cerveaux et allégé d'autant le travail de Morphée.

« Nous allâmes nous coucher, dit l'un d'eux, vers onze heures. M. le président Y.... et moi logions au premier dans une même chambre, et le président Z.... au second. Plus allègre que mon compagnon, je fus le premier au lit ; mais aussitôt je me souvins que nous n'avions pas fermé notre porte à clé. Comme il faisait très froid, je fis observer la chose à mon camarade, qui tirait péniblement ses bottes. — Bah ! dit-il, je ne crains pas les voleurs, ce sont eux qui me craignent.

Une ou deux heures plus tard, je fus réveillé à moitié par un bruit insolite, qui ressemblait au va-et-vient d'un homme dans la chambre. « Qui est-là ? » dis-je.... Pas de réponse et plus de bruit. Gagné par le sommeil, je me rendormis aussitôt, mais je fus de nouveau réveillé quelques instants après, par le même bruit. Nouvelle interpellation ;

même silence. La troisième fois, le bruit fut, paraît-il, plus sensible, car je me mis sur mon séant, en criant d'une voix de stentor : « Qui est-là ? » Aussitôt les pas précipités d'une personne déchaussée et le bruit d'une porte qu'on ferme vivement, se firent entendre.

Mon camarade ronflait.

— Commandant ! m'écriai-je — car le juge Y.... était commandant de bataillon — il y a des voleurs dans la chambre !

Comme nous étions tous les deux éloignés du chandelier, une idée me vint : « Sautons ensemble à bas du lit, lui dis-je, et attrapons le voleur ! » Ainsi fut fait. Une seconde après, j'attrapais un corps humain qui fit immédiatement mine de vouloir soutenir une défense aussi vigoureuse que mon attaque. J'avais à faire à un gros et solide champion ; aussi criai-je : « Commandant, je le tiens ! — Parbleu, me répond-t-il, c'est moi que vous tenez ! »

Nous avions cru l'un et l'autre saisir le coupable.

L'erreur reconnue, je me précipitai vers la porte en criant de toute la force de mes poumons : Au voleur ! Au voleur ! Aussitôt, de toutes les chambres voisines, sortent des hommes en chemise, puis, comme une bombe, descend de l'étage supérieur un homme chaussé d'une paire de bottes, coiffé d'un casque à mèche et portant ses vêtements sous le bras. C'était le président Z...., tout effrayé, qui criait : Où est le feu ?

Au même instant surgissait le propriétaire de l'établissement apportant une brassée d'armes, toute sa panoplie, qu'il distribua immédiatement en nous disant que la grande salle du second était remplie de rouliers, de marchands de foires, que les voleurs étaient probablement là et qu'il fallait y monter.

Le président Z.... brandit son grand sabre, commanda en avant, et la colonne, toujours dans le costume simple que l'on sait, se mit en marche. Arrivé au haut de l'escalier, le commandant mit la main sur la poignée de la porte et la poussa brusquement. Elle s'ouvrit toute grande, laissant apercevoir une double rangée de lits occupés par des personnes qui paraissaient dormir profondément. Tous furent réveillés et questionnés. Deux d'entre eux ayant été trouvés habillés, nous les fîmes lever et trouvâmes sous la couverture deux montres et deux porte-monnaies nous appartenant.

— Ah ! la montre de ma femme ! canailles ! voleurs ! disait le commandant, la montre que ma femme m'avait prêtée et à laquelle elle tient comme à ses yeux ! Quelle infamie ! En prison les coquins !

On emmena les délinquants, et chacun rentra dans sa chambre en riant de bon cœur à la vue de notre équipement, qu'auraient envié les vaillants soldats de Honolulu.

Si cette histoire n'a pas le mérite d'intéresser

11/16/00

12.10/8
11/16/00
850 x 2
1600 : 19
2000/201

mes lecteurs, elle a du moins celui d'être exactement véridique.

L. D.

Onna motse dè malheu.

Napoléon, pas pi tant l'homo à l'Ugénie, mâ surtot lo villio, cé à la Joséphine, a rudo z'ao z'u fé dè mau pè lo mondo avoué sè guierres. N'est pas li que tapàvè, se vo volliâi, kâ n'è jamé z'ao z'u oïu derè que l'aussè pi teri on coup dè carabina ; et ne sé pas pi se fasâi partiâ de n'abayi et ni se l'a z'u étâ à n'on prix franc. Mâ se n'est pas li que tapàvè, l'eïnmourdzivè lè niéses, et se n'a ni tiâ, ni robâ, ni met lo fû li mémo, l'eïn a tot parâi étâ la causa, et se l'étâi on homo, dâi avâi z'u su la concheince la moo dè bin dâi bravès dzeins que sè tsapliâvont maugrà leu.

Eh bin, cllia motse dont vo vu racontâ n'histoire, n'étâi portant pas asse terriblia què Napoléon, na ! mâ tot parâi, coumeint li, l'a étâ la causa de 'na trevougna dâo diablo eintrè dou brâvo citoyeins, que ne demandâvont pas mî què dè vivrè ein pé, et que sè sont adé câyi du adon.

Dzegnolet, ion dè cllia citoyeins, avâi fé cognesance à 'na danse dè bounan ovoué la felhie à Guegnelitre et ceïn amenâ 'na frequentachon. Dzegnolet eut l'eïntrâte dè la mâison et bintout front babelhi lo menistrè. Quand la balla demeindze fut passâie et lè z'anoncès criâtes trâi iadzo, lo dzo de la noce arrevâ. Ma fâi coumeinciront dzâ dè boune hâora à royaumâ et quand faille allâ ao motj, Guegnelitre avâi dza on boquenet tserdzi. Quand lo menistrè fe dein la chère et que l'eut coumeinci lo mariadzo, que Dzegnolet étâi solet ao premi banc avoué sa Dzegnoletta à veni, vouaiquie-te pas 'na peste dè motse que sè vint posâ su sa frimousse. L'avâi bio sécâorè la téta po la ferè parti, pas petout via, le revegnâi lo gatolhi su lo cotson, dein lè z'orolhiès, su lè djoutès, que ceïn eimbétavè ce pourro Dzenolet qu'avâi lè mans djeintès et que n'ousâvè pas se grattâ iô ceïn lo démedzivè. A la fin, cllia route dè motse sè vint posâ ao fin bet dè son naz. L'étâi lo momeint iô lo menistrè desâi : Vous, Jean-Marc-Abran-Jérémie Gignolet, consentez-vous à prendre pour femme Françoise-Marienne-Dorothée Guignelitre, et promettez-vous de l'aimer et de.... Ma fâi, à cé momeint quie et dévant que lo menistrè ein aussè pu mé derè, Dzegnolet, furieux contrè la motse, eimbriè son bré po l'accrotsi ; mâ l'eimbriè tant foo que ne pào pas sè rateni et sein lo volliâi, zzzâo ! va bailli 'na ramenaie dâo tonaire à sa mîa qu'étâi decoutè li, que la pourra lurena, que ne s'atteindâi diéro à ce pétâ, sè mette à sicllia et à remâofâ sein savâi ceïn que ceïn volliâvè à derè. Ora vo peinsâ ceïn que l'arrevâ, et l'escandale que ceïn fe : lo menistrè eut lo subliet copâ ; lo père Guegnelitre, qu'étâi ao sécond banc et qu'avâi la téta près dâo bounet quand l'étâi on pou allumâ, crâi que l'est on affront et on mépris qu'on fâ à sa felhie, châtôt su Dzegnolet et tandi que lè fennès vont soigni et

consolâ l'épâose que dzemottè su lo banc, l'ami dè noce, le caporat Friquiette, que vâo reveindzi Dzegnolet, eimpougne Guegnelitre pè lo cotson et lo trainè frou et tot lo mondo soo dè l'église. On iadzo que dévant, sè rechâotont dessus ein sè traiteint dè banqueroutiers et dè chalvairieins et sont bintout ti appondus, que ceïn baillâ on brelan dâo diablo, et adieu la noce, kâ quand sè furont prâo tapâ, sè ramassiront avoué lè bugnes cabossi, lè z'hailions dégrussi, lè ge potsi et ti vouinnâ coumeint dâi tsins. Ma fâi lo mariadzo ratâ ; Guegnelitre ne vollie rein crairè dè la motse, ni mé ourè parlâ dè bailli sa felhie à n'on coo que n'atteindâi pas pi d'étrè mariâ po la rôssi, et restiront brouilli à moo. Et vouaiquie coumeint n'affèrè dè rein, onna motse, a portant étâ la causa dè tota l'histoire que vigno dè vo contâ.

3

Mademoiselle Colibri.

La jeune fille était occupée dans la boutique à émietter aux oiseaux le repas du matin lorsqu'on vint l'avertir que son père adoptif la mandait. Un terrible pressentiment la saisit au cœur. Ce fut d'un pas tremblant qu'elle gravit les degrés qui conduisaient à la chambre de M. Pamphile. Le médecin l'attendait sur le seuil.

— Ma chère enfant, lui dit-il, votre oncle désire vous entretenir quelques minutes ; je vous laisse avec lui. Soyez forte, et souvenez-vous que Dieu n'abandonne jamais ceux qui mettent en lui leur confiance.

Ce début solennel n'était pas fait pour rassurer M^{lle} Colibri. Elle courut au malade et l'embrassa avec effusion. Puis, muette, déchirée par l'angoisse, elle attendit qu'il lui parlât. Il la regarda quelques instants, avec une tendresse indicible, comme un avare qui contemple pour la dernière fois son trésor, comme une mère qui admire, dans le berceau, son enfant premier né ; puis, d'une voix affaiblie :

— Nous avons à parler affaires, lui dit-il, en s'efforçant de sourire, voilà pourquoi je t'ai dérangée.

L'enfant ne répondit rien ; elle craignait de comprendre ; son regard inquiet interrogeait M. Pamphile.

— Notre commerce est florissant, reprit celui-ci ; tu es maintenant au courant de tout ; tu sais les soins divers qu'exige chaque espèce d'oiseaux : tu connais mieux que moi les goûts et les caprices de chaque pratique. De ce côté, je n'ai donc rien à t'apprendre.

— Où voulez-vous en venir ?

— Mais voici l'important ; le gain que j'ai réalisé depuis que j'habite cette maison se monte à soixante mille livres que j'ai déposées en ton nom chez M^e Mazon, notaire près du Châtelet. Cette somme servira pour ta dot lorsque tu te marieras.

— Pourquoi donc me dites-vous ces choses, mon père ? demanda M^{lle} Colibri, qui éclata en sanglots.

— Pauvre chère âme, fit l'oiselier, ne t'afflige par ainsi ; ne t'ai-je pas prévenue que le médecin m'a ordonné de quitter Paris ?

— Eh bien ! ne suis-je pas du voyage ?

— C'est impossible, répondit M. Pamphile en se détournant pour cacher de grosses larmes qui roulaient sur ses joues amaigries.

— Eh ! quoi, vous m'allez laisser seule ici ?

— Il le faut...

— Non, je ne vous quitterai pas ; ne l'espérez point, je vous suivrai partout, fût-ce au bout du monde. Qui donc prendrait soin de vous ? qui donc vous aimerait si je n'étais pas là ? qui donc vous disputerait à la maladie, qui saurait comme moi rendre la santé à votre corps et la joie à votre cœur ?

— Nous verrons, dit M. Pamphile en la baisant au